

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 28 février 2022

LES DOUANIERS DIJONNAIS MENENT LA VIE DURE AUX TRAFIQUANTS

Une belle saisie de 66,58 kg d'ecstasy

Les agents de la brigade des douanes de Dijon, en contrôle sur l'A6 dans la nuit du 23 au 24 février, voient passer un véhicule noir BMW de type SUV immatriculé en Espagne et roulant à vive allure. Allumant leurs avertisseurs lumineux et sonores, ils se lancent à sa poursuite et le rabattent pour un contrôle sur l'aire de repos de Curney (71).

Les deux hommes venaient de Bruxelles et ont déclaré se rendre en Espagne.

Au cours de la palpation de sécurité, les douaniers découvrent 8 000 € dans la poche arrière du pantalon du chauffeur et 500 € dans celle du passager.

Les douaniers trouvent ensuite trois grosses valises dans le coffre. Leur ouverture permet de découvrir dans deux d'entre elles 26 sachets transparents contenant des comprimés verts d'ecstasy, pour un total de 66,58 kg, soit une valeur estimée de 166 450 €.

Suite à la retenue douanière, les deux individus ont été placés en détention provisoire dans l'attente de leur comparution devant le tribunal judiciaire de Chalon sur Saône.

La lutte contre le trafic de stupéfiant est l'une des missions prioritaires de la douane. En 2021, les services douaniers ont saisi 1 071 195 doses d'ecstasy, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2020.